Envoyé en préfecture le 31/07/2024
Reçu en préfecture le 31/07/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240729-DEC202484B-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

29 JUIL. 2024

DEC202484

Objet : mise à disposition du marché couvert et de l'abreuvoir au Comité des Fêtes

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la fête patronale qui se tiendra les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024 à Varennes sur Allier, l'association organisatrice de l'évènement, le Comité des Fêtes a besoin du marché couvert et de l'abreuvoir ;

DECIDE de mettre à disposition le marché couvert et l'abreuvoir au Comité des Fêtes les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024 ;

DECIDE de signer la convention avec le Comité des Fêtes ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON